

Les travailleurs sociaux de la MSA



1 Danièle Lahille-Garaud
 Bureau MSA à **Carmaux** - 81400
 12 rue de l'Hôtel de Ville
 05 63 76 55 44
 les 1°, 3°, 4° vendredis - 9 h/12 h

2 Emmanuelle Grandet
 MSA **Albi** - 81017
 14 rue de Ciron - 05 63 48 40 27
 les jeudis - 9 H/12 h

3 Elisabeth Ginestet
 MSA **Albi** - 81017
 14 rue de Ciron - 05 63 48 40 27
 les mardis (sauf le 1°) - 9 h/12 h

4 M-Laurence Lagarde
 Antenne MSA de **Gaillac** - 81600
 33 rue J. Rigal - 05 63 57 13 82
 les mardis - 13h30/17 h

5 Françoise Tellier
 Antenne MSA de **Gaillac** - 81600
 33 rue Joseph Rigal
 05 63 57 47 64
 les mardis - 9 h/12 h

6 Anne-Marie Guidez
 Bureau MSA à **Lavarut** - 81500
 15 rue du Père Colin - 05 63 58 79 34
 les mardis - 13 h 30/17 h

7 Magali Etienne
 Antenne MSA à **Castres** - 81100
 7 bis allée Corbières - 05 63 71 31 42

8 Monique Aymes
 Antenne MSA à **Castres** - 81100
 7 bis allée Corbières - 05 63 71 31 44
 les mardis - 9 h/12 h

9 Marie-Claude Pons
 Antenne MSA à **Castres** - 81100
 7 bis allée Corbières - 05 63 71 31 43
 les mardis - 14 h/17 h

Expliquer, animer, accompagner...

Les assistants sociaux ont des missions clairement définies, au service des adhérents, de la population agricole et du milieu rural.

Ils interviennent pour **faciliter l'accès aux droits** "légaux" concernant la protection sociale. A ce titre, ils informent et expliquent les conditions et les procédures permettant de bénéficier des prestations fixées par la loi.

Ils font **connaître les prestations extra-légales** décidées par le Conseil d'administration au titre de l'action sociale : aides financières, prestations de service, et soutiens divers.

Ils **assurent un accompagnement social** des populations agricoles fragiles, alliant l'écoute, le conseil et l'accès à des

soutiens spécifiques pour aider les personnes et les familles à surmonter des situations difficiles ou de rupture.

Ils **contribuent au développement local** en animant la réflexion des acteurs locaux sur l'analyse des besoins à satisfaire puis sur la conduite d'actions collectives contribuant au mieux vivre en milieu rural.

Au carrefour entre compétences techniques, écoute individuelle et souci d'aider les personnes à bénéficier des droits et des mesures les concernant, les assistants sociaux s'obligent à alterner l'accueil au bureau, les visites à domicile et les permanences décentralisées, sans oublier la participation à des rencontres locales.